



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Présents : 13

Votants : 13

L'an **deux mille vingt – quatre**, le **16 décembre** à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-AUBIN DES CHATEAUX**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel RABU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal

6 décembre 2024

Présents :

- 1 M. Daniel RABU
- 2 M. Michel GAUVIN
- 3 Mme Marie-Paule SECHET
- 4 M. Robert GIRAULT
- 5
- 6 M. Michel BERTRAND
- 7 M. Pierrick MENARD

- 8 Mme Jacqueline PANTECOUTEAU
- 9 M. Régis BOUTIN
- 10 Mme Laureline DOUILLARD
- 11
- 12 Mme Sandra FORGET
- 13

- 14 Mme Elodie RETIF
- 15 M. Vincent AUFFRAIS
- 16 M. Xavier BRUNET
- 17
- 18

Excusés

Mmes Corinne LE FLEM, Laura DEPASSE,
Charlène PLANCHAIS,
Mrs Grégory LEHOURS, Benoit FRABOULET.

Secrétaire de séance

Pierrick MENARD

D2024-46 Fixation des tarifs au 1^{er} janvier 2025

Exposé

La commission finances réunie le 20 novembre 2024 a étudié tous les tarifs communaux, et propose une augmentation de 4% sur la majorité des tarifs communaux (pas de modification pour les tarifs des photocopies). En raison d'une réévaluation en 2024, il n'est pas proposé de modifier les subventions pour l'enseignement.

Délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **FIXE** les tarifs communaux suivants, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Cimetière et divers

Concessions dans le cimetière	Concessions 50 ans	Concessions 30 ans	Concessions 15 ans
Concession avec caveau 1 place	1 352 €	1 030 €	926 €
Concession avec caveau 2 places	1 903 €	1 581 €	1 477 €
Concession avec caveaux pour 4 urnes (cavurnes)	447 €	385 €	333 €
Concession ordinaire (2 m²)	250 €	150 €	75 €
Concession ordinaire pour enfants	125 €	75 €	38 €

Participation aux frais d'entretien du réseau public de télédistribution (Personne occupant au 1er janvier de l'année n+1 une habitation raccordée à l'antenne collective implantée rue des Chênaux)		31 €
Participation pour insertion publicitaire dans le bulletin municipal	Encart 7,5 X 4	32 €
	Encart 15 X 4	64 €
Droit de place	par jour de stationnement	12 €
	par trimestre civil (1 stationnement par semaine)	120 €

Busages

Désignation	Unité de mesure	Linéaire maximum	Tarif unitaire *	Total frais fixe	
				6 ml	
Entrée de maison	ml	6 ml	41,00 €	246,00 €	
				9 ml	12 ml
Entrée de champ	ml	9 ml ou 12 ml	41,00 €	369,00 €	492,00 €
Grille concave	Unitaire	selon le prix d'achat			
Grille plate	Unitaire	selon le prix d'achat			
Regard de visite	Unitaire	selon le prix d'achat			

Assainissement

frais de branchement et raccordement au réseau	Montants
Remboursement des frais de branchement	Néant
Participation pour l'Assainissement Collectif	
des maisons individuelles existantes (dans le cas d'une extension de réseau)	1 300,00 €
des maisons individuelles nouvelles - Article L 1331.7 du Code de la santé publique	2 100,00 €

Enseignement – scolarité

DESIGNATION	Montants
Facture de fournitures scolaires à l'Ecole Publique Jean-Pierre Timbaud de Saint-Aubin des Châteaux, (1/2 sur effectifs janvier - 1/2 sur effectifs de septembre de l'année en cours) - par élève aubinois. <i>Les crédits non consommés ne seront pas reportés sur l'année suivante.</i>	40 €
Dotation pour frais de secrétariat école Jean-Pierre Timbaud : (1/2 sur effectifs janvier - 1/2 sur effectifs de septembre de l'année en cours) - par élève aubinois <i>Les crédits non consommés ne seront pas reportés sur l'année suivante.</i>	1,70 €
Subvention à l'OGEC de l'Ecole Sainte-Laura Montoya de Saint-Aubin des Châteaux, pour achat de fournitures scolaires à la rentrée de septembre de l'année en cours (cf. annexe à la convention de forfait communal du 15 janvier 2007) (1/2 sur effectifs janvier - 1/2 sur effectifs de septembre de l'année en cours) - par élève aubinois	40 €
Dotation pour frais de secrétariat école Sainte Laura Montoya (1/2 sur effectifs janvier - 1/2 sur effectifs de septembre de l'année en cours) - par élève aubinois	1,70 €
Bons de fournitures scolaires aux élèves aubinois, depuis le secondaire jusqu'à moins de 18 ans au 31 décembre de l'année en cours	34 €
Aide aux familles aubinoises ayant un enfant scolarisé en primaire ou maternelle participant à une classe de découverte Par jour de départ Celle-ci sera versée, sur présentation de justificatif par l'établissement organisateur : - Directement aux familles pour les élèves fréquentant l'Ecole Publique Jean-Pierre TIMBAUD de Saint-Aubin des Châteaux ou un établissement scolaire extérieur à Saint-Aubin des Châteaux - A l'OGEC pour l'Ecole Privée Sainte Laura Montoya (cf. annexe à la convention de forfait communal du 15 janvier 2007)	10 €
Budget sorties scolaires (transport par car) montant forfaitaire	1 600 €
Crédits pédagogiques montant forfaitaire	750 €

Salles municipales

Location de la Chapelle des Templiers - par jour	
Particuliers aubinois (vin d'honneur ou réunion)	30 €
Particuliers aubinois (verre de l'amitié suite à cérémonie funéraire)	gratuit
Associations aubinoises	gratuit
Location de la Maison Jacob - par jour	
Particuliers aubinois	30 €
Associations aubinoises	gratuit

ESPACE CASTELLA						
TYPOLOGIE DE SALLE	Salle ¼ 80 m²		Salle ¾ 242 m²		Salle entière 322 m²	
NOMBRE DE JOURS	1j	2j	1j	2j	1j	2j
DÉPÔT DE GARANTIE			500 €			
ARRHES	50 % minimum du montant de la location					
SAINT AUBIN DES CHATEAUX						
ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS						
événements associatifs ou familiaux	183 €	275 €	366 €	549 €	489 €	733 €
Bal - concert	sans objet	sans objet	229 €	343 €	305 €	457 €
Vin d'honneur, spectacles d'écoles gratuits, réunions entrées gratuites, y compris réunions politiques)	30 €	45 €	61 €	92 €	82 €	123 €
Supplément – location verres pour vin d'honneur (lavés par les utilisateurs obligatoirement)	30 €	45 €	61 €	92 €	82 €	123 €
Loto – Théâtre – Jeux de cartes – Réunions entrées payantes – Exposition-vente – Braderie	61 €	92 €	122 €	183 €	163 €	245 €
Entraînement sportif, spectacles pour écoles pendant le temps scolaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Petite SALLE 80M² + bar Repas possible sans cuisine, ni vaisselle RESERVATION POSSIBLE MOINS DE 2 MOIS AVANT L EVENEMENT SI SALLE DISPONIBLE	122 €	183 €	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
HORS COMMUNE						
ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS						
événements associatifs ou familiaux	275 €	412 €	549 €	824 €	732 €	1 098 €
Vin d'honneur, réunions ou spectacles entrées gratuites, y compris réunions politiques)	61 €	92 €	122 €	183 €	163 €	245 €
Supplément – location verres pour vin d'honneur (lavés par les utilisateurs obligatoirement)	30 €	45 €	61 €	92 €	82 €	123 €
Loto – Théâtre – Jeux de cartes – Réunions entrées payantes – Exposition-vente – Braderie	153 €	229 €	305 €	457 €	408 €	612 €

Les associations aubinoises peuvent prétendre à une réservation gratuite par an (dans la limite de 489 €, soit la location de la salle entière pour une journée).

Sont concernées les associations suivantes : ARCEL, US AUBINOISE, HAND-BALL CLUB AUBINOIS, BADMINTON LOISIRS AUBINOIS, L'AMITIE AUBINOISE, AMICALE LAIQUE AUBINOISE, APEL et OGE, CUMA, ASF (St Aubin de France), ADMR et FNATH.

Le tarif à compter du 2^{ème} jour, est égal à la moitié du tarif journalier.

Sont compris dans les tarifs : l'utilisation facultative de la régie (son, vidéoprojecteur...), la location facultative de la vaisselle, et le nettoyage des sols par le personnel communal (le nettoyage des tables, chaises, sanitaires et le balayage des salles sont à la charge des utilisateurs).

Il est précisé que le tarif à payer est le tarif en vigueur au moment de l'évènement (et non à la réservation). Cette mention sera ajoutée au contrat de location.

Vote à main levée

Voix pour 13

Voix contre 0

Absentions 0

Pour extrait conforme,

Le Maire

RABU Daniel,

